



Wallonie

ANNEXE 26  
Dossier n° : 24/039

Commune de CHAUDFONTAINE  
URBANISME  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Gauthier MANGON – RONDOU demeurant Rue des Economes 7 à 4051 Vaux-sous-Chèvremont.

Le terrain concerné est situé **Voie de l'Ardenne, 131 à 4053 Embourg** et cadastré **Division 3, section C numéro 99T**

Le projet vis à exécuter les actes suivants : **extension d'une habitation unifamiliale par la construction d'une annexe arrière, d'un carport à l'avant et la modification du relief du sol pour la réalisation d'une zone de stationnement avec un mur de soutènement et une barrière tôle** et présente les caractéristiques suivantes : création d'un parking en zone de cours et jardin et modification de relief du sol à l'avant de l'habitation, construction d'une annexe à l'arrière hors zone aedificandi et construction d'un carport à l'avant hors zone aedificandi et dans la zone de recul, réalisation d'une toiture en EPDM, utilisation de panneaux fibro-ciment de teinte gris-foncé et mise en peinture de l'habitation en blanc ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de **Article D.IV.40 du CoDT - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional (bien situé en ZACC), la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, [...] est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions et les demandes impliquant un ou plusieurs écart [...] aux permis d'urbanisation création d'un parking en zone de cours et jardin et modification de relief du sol à l'avant de l'habitation, construction d'une annexe à l'arrière hors zone aedificandi et construction d'un carport à l'avant hors zone aedificandi et dans la zone de recul, réalisation d'une toiture en EPDM, utilisation de panneaux fibro-ciment de teinte gris-foncé et mise en peinture de l'habitation en blanc ;** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 17h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, au 04/361.55.20, ou de l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme au 04/361.54.80.

**L'enquête publique est ouverte le 03 mai 2024 et clôturée le 17 mai 2024**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG ;
- par télécopie au numéro 04/361.55.40. ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@chaudfontaine.be](mailto:urbanisme@chaudfontaine.be) ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal à l'accueil du service de l'Urbanisme, Administration communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – 24/039 – Voie de l'Ardenne, 131 à 4053 Embourg**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou auprès de l'agent communal, à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **17 mai 2024** à 11 heures à l'Administration communale de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

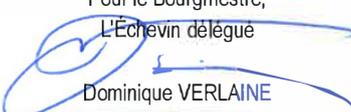
La personne chargée de donner des explications sur le projet est Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.  
  
Stéphane PONCELET



Pour le Bourgmestre,  
L'Échevin délégué

  
Dominique VERLAINE